REPUBLIQUE DU BENIN

DECRET Nº 2008-497 DU 29 AOUT 2008

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Portant Promotion et Nominations à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite Social

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHEF DE L'ETAT CHEF DU GOUVERNEMENT GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-019 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- VU le Décret N° 2007-540 du 02 Novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 2004-326 du 07 Juin 2004 portant nomination de Monsieur Salomon D.E. BIOKOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim;
- VU le Décret N° 2005-473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON-GUEZO en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Compte Rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la Session Ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 13 Mai au 11 Juillet 2008;

DECRETE:

Article 1^{er}: Est promu à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite Social au grade d'Officier pour prendre rang à compter de la date de sa réception dans le nouveau grade, Madame TONI BADOFIN Marie Jeanne – Secrétaire Dactylographe à la Présidence de la République (Ancien Chev/OMS par Décret N° 96-67 du 02 Mai 96 – reçue en 1997).

<u>Article 2</u>: Sont nommées à titre normal et civil au grade de chevalier de l'Ordre du Mérite Social pour prendre rang à compter de la date de leur réception, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

* Présidence de la République

Mesdames:

AHOUISSOUSSI Hubertine Solange Victoire - SSA ALLIDE Constance Joselyne Irma – PSA DANGBE Elisabeth Mêdémê - PAC GNAHO Félicité Yolande Maoutondji – SASA KEBI Afiavi Reine – PAC LIMA Cica Thérèse – SASA

Messieurs:

AYELLO GBENOU Sévérin - PSA CHAZAODY Coffi Jérôme - PAC GOUDOU Nicolas Christophe Claude – CVA

* Ministère du Développement, de l'Economie et des Finances

Messieurs:

FOUNDOHOU Joseph – Administrateur des Impôts GNANVOU Agossou Léfé Baloyicha - CVA ISSIFOU Aboubakar - CVA OROU OUENNON Assouma – Contrôleur du Trésor

* Ministère des Affaires Etrangères

Madame MAHMA Jeanne Apolline - SASA

Messieurs:

LALY Djidjoho Albert - SASA ESSOU HOUINOU Théophile Codjo - Secrétaire Dactylo HOUNKPATIN Zinsou Joseph - CVA

* Ministère de la Santé Publique

Madame DJOMATIN Noëlie - Secrétaire Opératrice de saisie

Messieurs:

CODJIA Justin René Cocou – SASA GUEGUELIGUE Tossou Henri Ouvrier TP KODJO KPLE Gbédonou - CVA

* Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature

Monsieur HONFOGA Julien Agossou - Agent d'Entretien

* Ministère du Travail et de la Fonction Publique

Mesdames:

ALI Mariama Ibounata Marie Anne Virginie - Agent Sécurité Sociale AMETSIAGBE Massah Pétrine – PS Sécurité Sociale BALOGOUN Médégnonmi Marie Reine – Assistant Service Sécurité Sociale

Messieurs:

ALI Moucharafou – Agent Sécurité Sociale AHO Ange - CVA

* Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant

Messieurs:

GBAGUIDI Sosthène Coffi – ASA GLELE Toussaint – Conducteur Routier

Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies

Madame d'ALMEIDA Marciène - SASA

Monsieur DAKOUDI Louis - Agent de liaison

Article 3 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 29 août 2008

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

Dr Boni YAYI

Pour le Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin p.i. et p.o. Le Vice Grand Chancelier

Romain VILON GUEZO

<u>Ampliations</u>: PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES 26 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 12 – DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 32.